

PARIS, le 17 Juin 2009

LE SECTEUR OPTIONNEL POUR UN CONTRAT GAGNANT GAGNANT

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle qu'elle a toujours été prête à répondre à la commande du Président de la République et des Parlementaires sur la mise en place d'un secteur optionnel bénéfique pour les patients, pour les médecins et les financeurs.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. considère qu'un secteur optionnel doit permettre aux patients une meilleure accessibilité aux soins et une solvabilité des compléments d'honoraires réduisant d'une manière significative le reste à charge pour les familles.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souhaite que, pour les médecins, ce secteur optionnel se mette en place sous la forme de contrat basé sur le profil de carrière incluant, au quotidien, une démarche qualité et réévalué tous les 5 ans. A terme, ce secteur optionnel a vocation à attirer tous les médecins spécialistes (à mode d'exercice exclusif ou en médecine générale), quel que soit leur secteur actuel.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne que, pour les financeurs, le secteur optionnel apportera une lisibilité du contenu des actes médicaux, le remplacement de la notion de dépassement aveugle, parfois anarchique dans certaines situations, par des compléments fixés par contrat. La mise en place de ce secteur reconnaît, de fait, le rôle des assurances complémentaires dans l'organisation de l'offre de soins en complément du tarif opposable de l'UNCAM.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. comprend que, dans la situation économique actuelle, cette démarche ambitieuse doit se mettre par étape, dans un premier temps, pour tous les acteurs exerçant sur les plateaux techniques mais, également, réparer l'injustice faite à tous les anciens chefs de clinique secteur 1, toutes spécialités confondues. Par contre, nous exigerons un calendrier précis basé sur une contractualisation et des résultats obtenus face à l'amélioration de l'accessibilité aux soins.

U.ME.SPE.
Union Nationale des
Médecins Spécialistes
Confédérés

79, rue de Tocqueville
75017 PARIS

Tél. : 01 44 29 01 30

Fax : 01 40 54 00 66

umespe@club-internet.fr